

## REGLEMENTATION DU PORT D'UNE TENUE VESTIMENTAIRE DECENTE SUR L'ESPACE PUBLIC COMMUNAL

**Le Maire** de la ville de MERLIMONT,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** le Code pénal ;  
**Vu** le Code de la santé publique ;  
**Vu** le Code de la sécurité intérieure ;

**Considérant** que l'exposition d'un torse nu, qu'il soit masculin ou féminin, en dehors des espaces attendus comme les espaces de baignade, est de nature à porter atteinte à la décence vestimentaire et au bon ordre, voire d'être perçu comme une exhibition sexuelle aux regards des plus jeunes, en inéquation avec les valeurs de la citoyenneté que souhaite transmettre la municipalité ;

**Considérant** que le port du maillot de bain dans un espace public, en dehors des espaces de baignade, peut être de nature à altérer l'hygiène et la salubrité publique ;

**Considérant** que ces tenues de plage peuvent, pour certaines, apparaître choquante et inappropriées ;

**Considérant** qu'il est de la compétence du Maire de veiller au bon ordre et de réglementer l'usage de la voirie communale ;

### ARRETE

**Article 1** : En dehors des plages (et dunes avoisinantes) et de leurs abords (voies jouxtant les plages et parkings, boulevard de la Manche), il est interdit de se trouver sur la voie publique ou dans un lieu public seulement vêtu d'une tenue de bain, ou même seulement le torse dénudé.

**Article 2** : Cet arrêté prendra effet dès que l'arrêté aura acquis son caractère exécutoire puis chaque année du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre.

**Article 3** : Toute violation des interdictions édictées dans le présent arrêté sera punie de l'amende prévue pour les contraventions de 1<sup>ère</sup> classe.

**Article 4** : Madame le Directeur Général des Services, Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Merlimont, la Police Municipale, Monsieur le responsable des services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MERLIMONT, le 30 avril 2025.  
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,  
Maire de MERLIMONT.

